



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

44^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent de l'industrie et de la technologie

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 022

Le mardi 10 mai 2022

Président : M. Joël Lightbound



Comité permanent de l'industrie et de la technologie

Le mardi 10 mai 2022

• (1600)

[Français]

Le président (M. Joël Lightbound (Louis-Hébert, Lib.)): Je déclare la séance ouverte.

Bonjour à tous. Je vous souhaite la bienvenue à la 22^e réunion du Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes.

Tout d'abord, permettez-moi de m'excuser de notre retard auprès des témoins qui sont avec nous. Il y a eu quelques votes à la Chambre, et c'est ce qui nous a retenus. Je les remercie donc de leur patience.

Conformément à l'article 108(2) du Règlement, et la motion adoptée par le Comité le vendredi 8 avril 2022, le Comité se réunit pour étudier la compétitivité dans le contexte des petites et moyennes entreprises.

La réunion d'aujourd'hui se déroule sous forme hybride, conformément à l'ordre adopté par la Chambre le 25 novembre 2021. Les députés peuvent participer en personne ou au moyen de l'application Zoom. Ceux qui assistent en personne à la réunion connaissent les règles sanitaires.

Chers témoins, nous sommes très heureux de vous recevoir au Comité.

Nous recevons, à titre personnel, M. Ritesh Kotak, entrepreneur et stratège en technologie, ainsi que Mme Yelena Larkin, professeure agrégée en finance à l'Université de York.

Nous recevons également Mme Dana O'Born, vice-présidente, Stratégie et plaidoyer, qui est de retour avec nous, cette fois-ci avec le bon équipement.

[Traduction]

Merci d'être ici, madame O'Born.

Du Driving Change Automotive Group, nous accueillons Trevor Boquist, président-directeur général; de la Thompson Okanagan Tourism Association, M. Michael J. Ballingall, vice-président principal; et de la Chambre de commerce régionale de Windsor-Essex, Rakesh Naidu, directeur général.

Merci à tous de votre participation.

Sans plus tarder, nous allons commencer par Ritesh Kotak, pour cinq minutes.

M. Ritesh Kotak (entrepreneur et stratège en technologie, à titre personnel): Bonjour, monsieur le président et distingués membres du Comité. Je vous remercie de m'avoir invité à vous faire part de mes réflexions.

Je m'appelle Ritesh Kotak, et mon travail est axé sur la cybersécurité, la protection des renseignements personnels et la transformation numérique. Je suis titulaire d'une maîtrise en administration des affaires et j'ai récemment terminé mon Juris Doctor, dans le cadre duquel j'ai eu le privilège de faire un stage à la Samuelson-Glushko Canadian Internet Policy and Public Interest Clinic. De plus, les médias font souvent appel à moi pour leurs segments sur la technologie et la cybersécurité.

J'aimerais souligner quelques problèmes qui ont une incidence sur la capacité concurrentielle de notre pays, surtout en ce qui concerne les petites et moyennes entreprises, les PME, et je tenterai de fournir au Comité des recommandations sur la façon de régler ces problèmes au moyen de politiques et de lois.

Mes recommandations portent essentiellement sur la nécessité de créer un carrefour de petites entreprises, un guichet unique pour les entrepreneurs qui cherchent du soutien et un accès à des entités gouvernementales.

La pandémie a mis en évidence la nécessité de tirer parti des nouveaux outils numériques. Je suis certain que la plupart d'entre vous ont des comptes de médias sociaux personnels ou professionnels, mais avez-vous déjà réfléchi à ce que vous feriez si vous perdiez l'accès à ces comptes? Imaginez que vous soyez victime d'une cyberattaque, que vos comptes sont compromis par du contenu qui viole les normes communautaires de la plateforme et que vous êtes maintenant non seulement exclu de votre compte Facebook, mais aussi d'Instagram et de WhatsApp.

En décembre, j'ai donné une entrevue au segment *Go Public* de la CBC sur ce sujet précis, à savoir des cas de PME qui avaient été piratées, leur site Web défiguré, et qui ont passé des mois à essayer de récupérer leurs comptes en vain. Il a fallu une demande des médias pour finalement récupérer ces comptes. Non seulement ont-ils été piratés, mais des comptes d'entreprise ont également été dégradés avec du matériel sexuellement explicite ou des images terroristes. Les victimes croient qu'elles ont été hameçonnées. Essentiellement, elles ont cliqué sur un faux lien et ont fourni leurs identifiants d'ouverture de session, puis leurs comptes ont été compromis.

Les victimes ont suivi le processus recommandé par Facebook pour récupérer leur compte piraté. Il n'est pas facile de naviguer dans le portail; il n'y a pas de numéro de téléphone ou d'adresse courriel. Même si le compte est récupéré, il est quand même suspendu parce que les images piratées violaient les normes de la communauté, même si ce n'est pas la faute de l'utilisateur.

Depuis que j'ai mené cette entrevue, j'ai été inondé de messages d'un océan à l'autre par des propriétaires de petites entreprises qui ont vécu ce cauchemar pendant des mois et qui n'ont pas réussi à récupérer leurs comptes. Par conséquent, leurs entreprises ont souffert, sans parler du stress que cela leur a causé.

Lorsqu'une de ces victimes s'est plainte par écrit au Commissariat à la protection de la vie privée, ce dernier a répondu que, puisque le compte avait été piraté, elle devait communiquer avec son service de police local. La police a déclaré qu'elle ne pouvait rien faire et que la récupération du compte se faisait entre l'utilisateur et la plateforme. Le mandat de la police est de trouver les pirates, et non de rétablir le compte de la victime.

Lorsque la victime a communiqué avec Facebook Canada, cette dernière n'a répondu que plusieurs semaines plus tard en disant que l'utilisateur devait communiquer avec le siège social de Facebook aux États-Unis. Cela fait maintenant des mois et le siège social de Facebook n'a pas encore répondu. Il n'y a pas de recours ou de moyen clair pour obtenir de l'aide.

Je suis certain qu'il y a beaucoup d'entreprises dans cette situation. Si nous voulons être concurrentiels, surtout dans la nouvelle économie numérique, nous avons besoin de meilleurs mécanismes pour aider les PME. Les victimes sont pénalisées de nouveau par le processus et sont extrêmement vulnérables. Beaucoup se tournent vers des outils et des consultants en ligne coûteux qui exigent des milliers de dollars, mais qui n'arrivent pas à les aider.

Si je perds l'accès à mon compte bancaire, je peux me rendre en succursale, confirmer mon identité et récupérer l'accès, mais on ne peut pas en dire autant pour ces plateformes. Nous avons besoin de mécanismes pour protéger les consommateurs et pour exiger que ces plateformes rendent plus simple la protection des PME afin qu'il leur soit plus facile de récupérer leurs comptes et de reprendre leurs activités. Chaque jour pendant lequel sa page Web est hors ligne, l'entreprise perd de l'argent.

Ces expériences soulignent la nécessité, comme je l'ai mentionné plus tôt, de créer un carrefour pour les petites entreprises. Mes parents sont propriétaires d'une petite entreprise dans le secteur de la fabrication alimentaire, et lorsque la pandémie a frappé, ils ont dû, comme de nombreuses entreprises, réorienter leurs activités en ligne. Ils n'avaient pas beaucoup d'argent et n'avaient pas accès à des services de TI. De nombreuses PME n'ont pas ces ressources et cette expertise comparativement aux grandes organisations commerciales. Mettez-vous à leur place pour essayer de rivaliser avec les grands détaillants en ligne.

Les grandes entreprises ont du volume et peuvent offrir la livraison gratuite aux consommateurs. Les coûts des PME sont beaucoup plus élevés. Les grandes sociétés ont des experts qui les aident à respecter des exigences réglementaires complexes, comme la conformité à l'étiquetage des produits. À titre de comparaison, si une petite entreprise cherchait à se conformer à la loi ou à obtenir des conseils, elle communiquerait naturellement avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour obtenir de l'aide, ce qui s'avère souvent, voire fréquemment, insuffisant. Les seules options sont de prendre des risques ou d'engager des consultants à fort prix.

Nous devons passer fondamentalement d'un modèle d'application de la loi réactif à un modèle de soutien proactif. Nous avons besoin d'un carrefour des petites entreprises qui nous aiderait à régler ce problème.

Je sais que mon temps de parole tire à sa fin, et j'ai hâte de répondre à vos questions sur les solutions possibles pour régler ces problèmes et accroître la compétitivité du Canada.

Merci.

• (1605)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Kotak.

Nous passons maintenant à Mme Larkin, pour cinq minutes.

Mme Yelena Larkin (professeure agrégée en finance, Schulich School of Business, York University, à titre personnel):
Merci beaucoup.

Je vous remercie de m'avoir invitée à participer à cette réunion et de me donner l'occasion de m'adresser aux membres du Comité aujourd'hui. Je m'appelle Yelena Larkin et je suis professeure agrégée en finance à la Schulich School of Business de l'Université York. J'étudie les questions liées à la structure du marché des produits et à la concentration de l'industrie dans le cadre de la recherche universitaire sur le financement des entreprises. Cette déclaration est une intégration de mes propres travaux de recherche sur le sujet de la concentration, ainsi que des travaux universitaires de mes collègues chercheurs en finances et en économie.

La recherche sur le financement des entreprises se concentre principalement sur les sociétés cotées en bourse, qui sont évidemment très différentes des PME à bien des égards. Cependant, je crois que l'analyse des sociétés cotées en bourse, qui sont à la fois des chefs de file de l'industrie et les principaux acteurs de l'économie en général, peut intéresser le Comité, car elle nous aide à mieux comprendre le contexte économique global dans lequel évoluent les PME de nos jours.

Je m'intéresse surtout à la nature décroissante du dynamisme des entreprises canadiennes, qui se reflète dans l'univers des entreprises canadiennes cotées en bourse. Le nombre d'entreprises inscrites à la Bourse de Toronto qui ne sont pas considérées comme des instruments d'investissement, ce qui exclut les fonds communs de placement, les fonds à capital fixe et ainsi de suite, a diminué d'environ 30 % depuis le sommet atteint en 2008, tandis que les entreprises restantes ont pris de l'âge et aussi de l'expansion. Fait important, la taille de la croissance a été faussée de sorte que les grandes entreprises ont connu une croissance beaucoup plus rapide. Par exemple, la capitalisation boursière ajustée en fonction de l'inflation des entreprises du quartile supérieur de la distribution des tailles est passée d'un quart de milliard de dollars en 2008 à près d'un milliard de dollars en 2016.

L'écllosion de la pandémie n'a pas renversé ces tendances. Bien que le nombre de sociétés cotées à la Bourse de Toronto ait peu changé, la valeur moyenne des entreprises a encore augmenté de 30 % entre 2019 et 2021. Parmi les autres tendances importantes qui caractérisent les marchés financiers canadiens depuis une vingtaine d'années, mentionnons le faible taux d'entrée par premier appel public à l'épargne, ou PAPE — le processus par lequel une entreprise privée devient cotée en bourse — et le niveau élevé de sorties par fusions et acquisitions.

Ensemble, ces tendances indiquent un changement structurel. Les recherches actuelles fondées sur des données internationales montrent que la concentration des marchés boursiers est associée à une répartition moins efficiente du capital, à une faible activité d'innovation et à un ralentissement de la croissance économique dans l'ensemble. J'ai vérifié la validité de cet argument au sein de l'économie canadienne et j'ai trouvé des résultats cohérents. Les entreprises canadiennes qui exercent leurs activités dans des secteurs où la répartition de la capitalisation boursière est plus concentrée finissent par être plus rentables, mais en parallèle, elles n'investissent pas plus dans les immobilisations corporelles ou la R-D. Dans l'ensemble, l'augmentation de la domination des grandes entreprises correspond à une augmentation des obstacles à l'entrée et peut-être à une diminution de la concurrence sur le marché des produits. Cela nuit aux petites entreprises, et aux PME en particulier.

À l'avenir, je crois qu'il est important de préserver un cadre de politique économique cohérent qui appuierait la croissance et le développement des PME par de multiples canaux. Je pense aussi qu'il faut s'assurer que les différentes politiques se complètent et n'interfèrent pas les unes avec les autres. À titre d'exemple, d'une part, la vaste série de mesures de financement du gouvernement a soutenu les petites entreprises partout au Canada, surtout pendant la pandémie de COVID-19. En revanche toutefois, le contexte juridique actuel des fusions et des acquisitions a été assez clément à l'égard des fusions anticoncurrentielles.

La Loi sur la concurrence actuelle ne contient pas de lignes directrices claires sur les fusions qui seraient considérées comme anticoncurrentielles. L'idée qui consiste à concilier les gains d'efficacité et le préjudice concurrentiel découlant de la fusion afin de déterminer si un projet de fusion devrait être adopté a également désavantagé les consommateurs et les petites entreprises. J'accueille donc favorablement les initiatives proposées récemment pour modifier et mettre à jour la Loi sur la concurrence de manière à mieux refléter les défis uniques d'aujourd'hui.

D'autres stratégies visant à réduire les obstacles à l'entrée et les coûts de fonctionnement des entreprises qui sont particulièrement importants pour les PME peuvent favoriser davantage la croissance. Une telle stratégie pourrait consister à réduire les coûts réglementaires qui nuisent de façon disproportionnée aux petites entreprises. Une autre approche pourrait viser à fournir aux petites entreprises un meilleur accès à la main-d'œuvre. Encore une fois, ce sont les PME qui ont fait les frais des pénuries de main-d'œuvre attribuables à la COVID-19.

Enfin, je crois qu'il faut poursuivre la recherche universitaire pour comprendre les facteurs qui influent sur les tendances actuelles de la conjoncture économique au Canada et leurs répercussions sur les PME. L'établissement de programmes de recherche qui permettraient d'établir un lien entre les chercheurs universitaires d'un côté et les organismes ayant accès à des données granulaires de l'autre côté pourrait favoriser de nouveaux progrès qui auraient des répercussions directes sur les politiques pour les PME et l'économie canadienne en général.

• (1610)

Merci beaucoup de votre attention. J'ai hâte d'entendre vos commentaires.

[Français]

Le président: Merci beaucoup, professeure Larkin.

Je donne maintenant la parole à Mme O'Born pour cinq minutes.

[Traduction]

Mme Dana O'Born (vice-présidente, Stratégie et plaidoyer, Conseil canadien des innovateurs): Merci beaucoup de m'avoir invitée à comparaître aujourd'hui.

Nous avons eu un problème technique au début ou à la fin de la semaine dernière. Je suis heureuse de pouvoir vous parler aujourd'hui des pénuries de main-d'œuvre et de la productivité des petites et moyennes entreprises au Canada.

Je m'appelle Dana O'Born. Je compare au nom du Conseil canadien des innovateurs, le CCI. Nous sommes un conseil commercial national qui représente 150 des entreprises qui croissent le plus rapidement au Canada. Nos sociétés membres ont leur siège social au Canada et emploient plus de 52 000 personnes dans tout le pays. Elles sont des chefs de file du marché dans les secteurs des technologies de la santé, des technologies propres, des technologies financières, de la cybersécurité et plus encore.

Après deux ans de pandémie, il n'a jamais été aussi nécessaire de soutenir les PME à s'adapter, à croître et à faire face à la concurrence au sein de l'économie mondiale. Les priorités dont je vais parler aujourd'hui concernent les PME et leur capacité d'accéder aux cadres de talent, de capital, de clients et de marché — quelques éléments dont Yelena Larkin a aussi parlé avant moi.

Tout d'abord, j'aimerais vous parler des pressions qui s'exercent sur les entreprises canadiennes de technologie pour attirer et maintenir en poste les talents hautement qualifiés.

Selon un rapport récent du Conseil des technologies de l'information et des communications, le CTIC, l'économie numérique du Canada emploiera environ 2,26 millions de Canadiens d'ici 2025. Cela représente 11 % de tous les emplois au pays, mais il faudra créer 250 000 emplois supplémentaires au cours des trois prochaines années.

Les sociétés membres du CCI et les entreprises canadiennes qui prennent de l'expansion sont déterminées à créer bon nombre de ces nouveaux emplois. Elles sont toutefois confrontées à un grave problème d'offre de talents. Malheureusement, les entreprises qui prennent de l'expansion ne peuvent pas seulement conserver leur main-d'œuvre; elles doivent aussi croître rapidement et l'ajout des meilleurs talents demeure une priorité constante.

Un récent sondage mené auprès des sociétés membres du CCI a également révélé que la plupart des entreprises prévoient augmenter leur effectif de 20 % cette année seulement. C'est donc 10 000 travailleurs de plus qui s'ajouteront à notre économie d'ici la fin de l'année.

Depuis des années, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée est une préoccupation majeure pour les entreprises membres du CCI, mais le récent passage au télétravail n'a fait qu'exacerber le problème. Les travailleurs qualifiés du Canada font maintenant partie d'un marché du travail mondial où la géographie n'est plus aussi importante. Nos innovateurs canadiens se trouvent en concurrence féroce avec des entreprises mondiales qui peuvent offrir des salaires beaucoup plus élevés au même bassin de travailleurs qualifiés.

Cela fait grimper l'inflation des salaires. Plus tôt cette année, le CCI a mené un sondage auprès de ses membres à ce sujet et a constaté que les attentes salariales ont augmenté de 20 à 25 % dans la dernière année seulement. Ce n'est pas viable. Face à cette situation, le CCI a récemment déposé et publié une stratégie sur les talents et les compétences comprenant 13 recommandations clés pour répondre aux besoins en talents des entreprises qui connaissent la croissance la plus rapide au pays. Ces recommandations soulignent la nécessité d'accroître la génération, l'attraction et le maintien en poste de travailleurs qualifiés pour les entreprises canadiennes.

Grâce à nos membres à l'échelle nationale, nous détenons de solides connaissances sur la façon de relever ces défis, y compris en apportant des améliorations à notre système d'immigration et en investissant dans des programmes de perfectionnement et de recyclage professionnel partout au pays. J'ai hâte d'approfondir avec vous certaines de ces idées aujourd'hui.

En plus de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, les entreprises à grande échelle doivent relever plusieurs défis tout en essayant de maintenir leur croissance. Il faut améliorer le régime de propriété intellectuelle désuet du Canada et son cadre de recherche scientifique et de développement expérimental afin de mieux soutenir les PME.

Dans l'économie du XXI^e siècle, la propriété intellectuelle et d'autres formes d'actifs incorporels sont les sources d'avantages les plus importantes pour les entreprises et les économies. Depuis 2020, nous avons continué d'assister à une hausse des actifs incorporels. Même si la pandémie tire à sa fin, la nouvelle vague de numérisation, d'algorithmes, de brevets, de données et d'autres actifs incorporels ne fera que gagner en valeur.

Pour tirer le maximum d'avantages économiques de la R-D du secteur privé, il est essentiel que la recherche et le développement soient convertis en actifs commerciaux ici au Canada. Cela signifie que les changements apportés au crédit d'impôt pour la recherche scientifique et le développement expérimental pourraient permettre de reconnaître comme dépenses admissibles les coûts associés à la protection, à la défense et à la poursuite en matière de propriété intellectuelle. Cela enverrait un signal clair aux entreprises que la production de propriété intellectuelle par la R-D est un élément fondamental du processus d'innovation au Canada.

Toutefois, la recherche scientifique et le développement expérimental ne procurera du matériel et une valeur à long terme au Canada que si la propriété intellectuelle découlant de ces investissements continue de résider et d'être commercialisée au profit du Canada. Le CCI a plusieurs recommandations pour mieux soutenir la propriété intellectuelle canadienne et les PME qui la développent, et j'ai très hâte de vous en faire part aujourd'hui.

En conclusion, grâce à des changements judicieux aux stratégies existantes et à l'élaboration de nouvelles mesures au besoin, nous pouvons nous assurer que les PME canadiennes deviennent des chefs de file dans l'économie numérique. Sans cette base solide de PME locales à forte croissance, nous ne serons pas en mesure de générer la croissance économique et la richesse publique nécessaires pour payer les services publics dont dépendent les Canadiens.

Je vous remercie et je serai heureuse de répondre à vos questions.

• (1615)

Le président: Merci beaucoup, madame O'Born.

Nous passons maintenant à M. Boquist pour cinq minutes.

M. Trevor Boquist (président-directeur général, Driving Change Automotive Group): Merci.

Je suis ici aujourd'hui à deux titres distincts, mais complémentaires: je suis un concessionnaire local de voitures et de camions neufs en Saskatchewan et j'ai été jusqu'à tout récemment président national de la Corporation des associations de détaillants d'automobiles du Canada, la CADA, pendant la crise de la pandémie. Ces deux rôles m'ont donné un aperçu unique des défis auxquels sont confrontés les concessionnaires à l'échelle nationale et locale.

Pour commencer, il importe de reconnaître que le Canada a la chance d'avoir un réseau de plus de 3 500 concessionnaires franchisés qui vendent et entretiennent des voitures et des camions neufs dans presque toutes les collectivités du pays. Les concessionnaires n'appartiennent pas aux fabricants. Chaque concessionnaire investit dans une entreprise locale dans sa collectivité. Les concessionnaires font littéralement rouler le Canada, et il est important de signaler que les gouvernements partout au pays ont reconnu le service essentiel que nos membres assurent en maintenant leurs activités pendant la pandémie. La plupart des membres du Comité savent que nos concessionnaires représentent un secteur vital de l'économie canadienne, mais ils ne savent peut-être pas que nous employons 150 000 Canadiens dans des emplois bien rémunérés qui contribuent à la prospérité des collectivités.

Vu l'étendue du mandat du Comité, je vais m'en tenir à trois points.

Tout d'abord, pour ce qui est des ratés de la chaîne d'approvisionnement mondiale, le secteur canadien de la vente au détail d'automobiles continue d'être durement frappé. Étant donné la nature hautement intégrée de la chaîne d'approvisionnement mondiale et la pénurie de microprocesseurs, les concessionnaires et les consommateurs canadiens sont aux prises avec d'importantes ruptures de stock. Il faudra beaucoup de temps pour que la situation s'améliore, et il importe que le gouvernement fédéral prête attention aux facteurs qui pourraient entraver ce secteur essentiel de consommation. Les retards de livraison des véhicules et les pénuries de pièces d'automobile ont touché les consommateurs partout au Canada. Ce n'est pas le moment d'adopter des mesures qui freineraient la reprise économique dans ce secteur de la petite entreprise.

Deuxièmement, la question du droit du consommateur aux réparations a suscité de l'intérêt récemment. Il semble que certains cherchent à profiter de l'indignation des consommateurs à l'égard des téléphones cellulaires et des machines à laver pour promouvoir l'idée d'assurer, en légiférant, la concurrence dans les services de réparation des véhicules automobiles au Canada. Je peux vous dire que, sur le terrain, cela n'a pas beaucoup de sens pratique. Dans ma province, les voitures et camions sont réparés et les consommateurs ne se plaignent jamais d'un manque d'accès. En fait, les propriétaires de véhicules au Canada sont protégés depuis 2009 par une entente nationale volontaire sur le droit à la réparation. J'invite les membres du Comité à en apprendre davantage sur la Norme canadienne visant les renseignements sur l'entretien des véhicules automobiles, la CASIS. L'entente prévoit que les fabricants échangent des renseignements sur l'entretien et la réparation avec le secteur des pièces et accessoires d'automobile pour faire en sorte que l'industrie de la réparation demeure ouverte, équitable et concurrentielle, dans l'intérêt de toutes les parties concernées et de tous les consommateurs.

Troisièmement, le Canada s'est fixé des cibles ambitieuses de remplacement des véhicules à moteur à combustion interne par des véhicules, électriques ou autres, à zéro émission, aussi connue sous le nom de VZE, d'ici 2035. La transition vers les VZE suppose une transformation sociétale profonde qui nécessitera le leadership des pouvoirs publics et des programmes gouvernementaux, ainsi qu'un recul des résistances sociétales. Encore une fois, je peux vous dire que, sur le terrain, cet objectif d'un parc de véhicules cent pour cent électrique d'ici 2035 sera vraiment difficile à atteindre.

Sous un angle plus positif, le public ne manquera pas d'être encouragé par l'impressionnante succession de nouveaux VZE qui seront introduits au cours des prochaines années. Il sera essentiel de tirer parti du réseau actuel de concessionnaires canadiens pour que les Canadiens adoptent rapidement les VZE. Comme c'est le cas pour toute technologie nouvelle ou peu familière, les consommateurs canadiens devront apprendre ce que cela exige d'être propriétaire et conducteur d'un VZE. Les clients devront également se sentir soutenus par un réseau pancanadien fiable de techniciens qualifiés pour assurer l'entretien de leurs nouveaux VZE dans l'un des climats hivernaux les plus rigoureux du monde. Cela comprend les activités liées à la sécurité, comme les rappels. De toute évidence, pour que le Canada atteigne l'objectif de n'avoir d'autres ventes que celles de VZE légers — voitures et camions — à passagers d'ici 2035, le gouvernement devra adopter des mesures plus ambitieuses pour accroître les incitatifs aux consommateurs, investir dans l'infrastructure de recharge et établir une chaîne d'approvisionnement de batteries de véhicules électriques.

En terminant, je dirai que les concessionnaires franchisés du Canada sont tout disposés à jouer un rôle de premier plan dans ce prochain chapitre passionnant de l'histoire de l'automobile au Canada. Les concessionnaires feront ce qu'ils font depuis un siècle, c'est-à-dire la vente et l'entretien des automobiles grâce auxquelles les Canadiens bénéficient d'un transport privé fiable et abordable. Le Canada étant un pays nordique de grande étendue, notre réussite économique et sociale dépend du bon fonctionnement du réseau de transport automobile.

Merci de votre attention.

• (1620)

Le président: Merci beaucoup.

Nous passons maintenant à M. Ballingall, pour cinq minutes.

M. Michael J. Ballingall (vice-président principal, Big White Ski Resort, Thompson Okanagan Tourism Association): Bonjour.

J'aimerais débiter mon exposé en reconnaissant avec respect que je me joins à vous depuis le territoire ancestral traditionnel non cédé du peuple des Syilx de l'Okanagan.

Je suis heureux de prendre la parole devant le Comité permanent de l'industrie et de la technologie de la Chambre des communes aujourd'hui, le 10 mai 2022, mon 62^e anniversaire.

Je travaille dans le secteur du tourisme et de l'accueil depuis 1979. J'ai travaillé dans des restaurants, des boîtes de nuit, des terrains de golf et des stations de ski pendant toute ma carrière. En novembre 1985, je suis entré à la station de ski Big White après son achat par une famille australienne. J'ai été invité à visiter leur station de ski en Australie — Mount Hotham — où, muni d'un visa d'emploi, j'ai débuté ma carrière d'instructeur de ski.

C'est en Australie que j'ai rencontré mon épouse. Nous avons quitté l'Australie en 1995 avec deux enfants et un chargement de meubles. Depuis mon retour, je suis vice-président principal de la station de ski de Big White. Nous accueillons actuellement plus de 660 000 skieurs et sommes le deuxième plus populaire centre de sports d'hiver en Colombie-Britannique.

J'œuvre bénévolement au sein de nombreux conseils touristiques, notamment à titre de conseiller du Conseil canadien du ski, qui représente les stations-destinations de ski du Canada, de membre du conseil d'administration de Tourism Kelowna et de Tourism Industry en Colombie-Britannique, de président de la Tourism Big White Society et, enfin, de président de la Thompson Okanagan Tourism Association. Cette dernière compte plus de 3 500 membres, d'Osoyoos à Valemount, sur un territoire de la grandeur de l'Irlande.

Comme vous le savez bien, la Colombie-Britannique a été durement frappée par la pandémie de la COVID-19. Je voudrais vous exposer un certain nombre de points concernant les pénuries de main-d'œuvre dans l'industrie touristique et les difficultés dans la chaîne d'approvisionnement. Je sais que je n'ai pas beaucoup de temps et je vais donc y aller sans plus tarder.

L'industrie canadienne du tourisme a été l'un des secteurs d'activité les plus durement touchés par la COVID-19. Beaucoup de personnes ont quitté leur emploi pendant les périodes de confinement, sont entrées dans de nouveaux secteurs, avec pour résultat qu'il y a moins de Canadiens attirés dans ces emplois. Le tourisme a été le premier secteur touché et sera le dernier à se rétablir. Avant la pandémie, l'industrie générait des retombées économiques de 105 milliards de dollars et employait plus de 1,8 million de travailleurs, selon l'Association de l'industrie touristique du Canada.

Aujourd'hui, l'industrie touristique a simplement besoin de votre aide. Permettez-moi de vous donner un exemple.

Le Crystal Cove Beach Resort, de Tofino, en Colombie-Britannique, offre un excellent exemple des répercussions subies par l'industrie. Tofino a renversé la tendance et est devenu une destination soleil pour tous les Canadiens, car les voyages internationaux étaient sévèrement restreints. Sa relance se poursuit cet été de 2022. La grande difficulté de trouver de la main-d'œuvre demeure sa principale préoccupation. De nombreuses entreprises ne peuvent pas fonctionner à pleine capacité — certaines à peine à 50 % —, faute de disposer du personnel nécessaire au tourisme d'accueil, depuis la réception jusqu'au nettoyage des chambres. Elles ont des difficultés avec la chaîne d'approvisionnement.

Dans la ville de Tofino, les spas extérieurs sont très populaires. Rien qu'à ce centre de villégiature, il y a 28 spas extérieurs qui sont très recherchés par les clients. Il fallait jusqu'à 10 jours pour obtenir des pièces avant la COVID-19; il faut maintenant attendre jusqu'à six mois. Par une journée achalandée, la ville peut passer de 2 000 à 10 000 habitants. Les stocks de produits d'épicerie frais et d'autres articles sont en très forte demande en raison des insuffisances de la chaîne d'approvisionnement.

Permettez-moi de vous donner un exemple concernant Whistler. Vous savez tous que le Canada est très fier de cette destination de calibre mondial, où se sont tenus les Jeux olympiques de 2010. Il s'agit d'un très bon exemple, sur une plus grande échelle, de la menace qui plane sur l'industrie. Du fait des retards dans le processus de l'immigration, y compris les changements récents, le bassin de la main-d'œuvre a diminué au point où il manquait jusqu'à l'équivalent de 4 000 travailleurs à temps plein l'hiver dernier. Aujourd'hui, on me dit — et les études le diront — qu'il manquera de 5 000 à 6 000 employés cet été à Whistler, ville qui ne compte que 14 000 résidents permanents.

L'industrie du ski au Canada appuie la politique générale de l'Association de l'industrie touristique du Canada et de RH Tourisme Canada visant à améliorer la situation de la main-d'œuvre dans le secteur du tourisme. Cependant, l'industrie du ski doit relever rapidement des défis particuliers pour résoudre ce problème national. L'industrie du ski compte beaucoup sur la main-d'œuvre étrangère pour répondre à ses besoins d'exploitation saisonnière et pour combler les postes difficiles à pourvoir dans les activités d'entretien ménager, de cuisine, d'opération des remonte-pentes, de location d'équipement, d'ajustement des bottes et de cours de ski. Ces travailleurs qualifiés de l'industrie de l'accueil occupent ensuite, pendant la saison morte, des emplois dans la vallée, où se trouvent les centres de villégiature, notamment dans les terrains de golf, les vigneries, les hôtels, les restaurants, les bars, les marinas, les camps de jour et bien plus encore.

• (1625)

Pendant des années avant et après les Jeux olympiques de 2010, les visas étaient facilement disponibles pour les jeunes de 20 à 30 ans, qui pouvaient ainsi entrer au pays pour de multiples visites afin de travailler dans les industries du tourisme et de l'accueil. Nous croyons qu'un retour à ces programmes aurait un effet bénéfique profond sur l'industrie touristique dans l'immédiat et, par conséquent, sur les petites entreprises d'un océan à l'autre.

Historiquement, deux initiatives fédérales, le Programme des travailleurs étrangers temporaires et Expérience internationale Canada Vacances-travail ont été les sources de recrutement de l'industrie de l'accueil. Les employeurs du secteur du ski sont d'avis que ces deux programmes sont les canaux les plus utilisés pour combler les postes, faisant valoir que 40 % des instructeurs à temps plein y ont participé avant de devenir résidents permanents.

Voici les recommandations de l'industrie.

Exempter immédiatement le secteur canadien du tourisme de l'obligation de satisfaire aux exigences de l'EIMT jusqu'à ce que les niveaux de revenus et d'emploi atteignent ou dépassent les niveaux antérieurs à la COVID-19. Il convient de signaler que les centres de ski sont souvent situés à l'intérieur des zones d'EIMT, ce qui les empêche de bénéficier des exemptions actuelles. Par exemple, Banff est inclus, tout comme Grande Prairie, en Alberta, qui se trouve à 685 kilomètres plus au nord. L'énorme paperasserie et les exigences imposées aux employeurs font en sorte que l'EIMT devient périmée et qu'il faut recommencer le processus.

Désigner des représentants spécialisés pour répondre aux besoins des secteurs de l'accueil, du tourisme et du ski, et accélérer le traitement des demandes de façon à ce que toutes les demandes franchissent les étapes d'examen et d'approbation dans un délai maximal de trois semaines. Les stations de ski de Whistler, Sun Peaks, Silverstar, Revelstoke, Kicking Horse, Fernie, Banff, Lake Louise,

Mont-Tremblant, Mont-Sainte-Anne et BigWhite Ski Resort ont tous des services de gestion des RH qui connaissent très bien le processus et qui peuvent être utiles aux petits exploitants en les aidant à trouver et à former des travailleurs de l'accueil. Il va de soi que ces cliniques de...

• (1630)

Le président: Excusez-moi, monsieur Ballingall. J'ai hésité à vous interrompre parce que c'est aujourd'hui votre anniversaire.

Au nom de tous les membres du Comité, je vous souhaite un très joyeux anniversaire.

Nous vous sommes reconnaissants de votre présence aujourd'hui, mais nous avons déjà dépassé de deux minutes et demie le temps prévu. Je vous demanderais de conclure rapidement. Je suis certain que vous aurez l'occasion de compléter, si c'est nécessaire, vos observations pendant la période des questions.

M. Michael J. Ballingall: Voilà. Merci beaucoup.

Nous recommandons, à partir de la saison de ski de cette année, la mise en place d'un projet pilote hivernal de deux ans visant à attirer des instructeurs de ski dans l'industrie au moyen d'un visa limité de deux ans. Nous perdons ces professionnels, qui forment des Canadiens, au profit de nos concurrents en Autriche, au Japon et aux États-Unis.

Je termine là-dessus.

Le président: Merci beaucoup. Je suis sûr qu'il y aura beaucoup de questions.

Nous allons maintenant entendre notre dernier témoin de la journée. Monsieur Naidu, vous avez la parole pour cinq minutes.

M. Rakesh Naidu (président et directeur général, Windsor-Essex Regional Chamber of Commerce): Bonjour, monsieur le président et membres du Comité.

Monsieur Ballingall, je vous souhaite un très joyeux anniversaire.

Mesdames et messieurs les membres du Comité, je vous remercie de m'avoir invité à comparaître devant vous.

Je m'appelle Rakesh Naidu et je suis président et directeur général de la Chambre de commerce régionale de Windsor-Essex. L'exposé que je fais sur la pénurie de main-d'œuvre et ses répercussions sur les PME reflète donc la situation dans cette région. Mes observations reflètent ce que nous disent nos associations industrielles et le milieu des affaires de première ligne.

La région de Windsor-Essex est située au cœur du marché de consommation le plus riche au monde, où plus de la moitié de la population nord-américaine vit à moins d'une journée de route. Le 10^e marché en importance aux États-Unis, la région métropolitaine de Detroit, se trouve à moins d'un mille de distance, juste sur l'autre rive de la rivière Detroit. Cet emplacement géographique unique fait de la région de Windsor-Essex un endroit idéal pour le commerce.

Il n'est pas étonnant que 90 % des plus de 1 000 fabricants de Windsor-Essex soient des exportateurs. La région de Windsor-Essex compte une importante grappe du secteur de l'automobile, y compris des FEO et de nombreux grands fournisseurs de niveaux 1 et 2. Il y a plus de 3 000 acres de serres en Ontario. Environ 80 % de cette superficie se trouve dans la région de Windsor-Essex, d'où 80 % de la production est exportée.

Déjà capitale canadienne de l'automobile, Windsor-Essex est rapidement en train de devenir la capitale canadienne de l'« automobilité ». Nous avons récemment attiré un investissement de 5 milliards de dollars pour une usine de batteries pour véhicules électriques. De plus, Stellantis a confirmé un investissement de 3,2 milliards de dollars dans le réoutillage des installations d'assemblage de Windsor et de Brampton. Stellantis a également confirmé un investissement qui créera 650 nouveaux emplois en R-D dans son centre de recherche-développement de Windsor-Essex. Amazon a annoncé l'ouverture d'un centre de traitement des commandes dans la région, ce qui créera 300 nouveaux emplois. Ces annonces récentes se traduiront par la création d'environ 4 000 emplois d'ici 2024. C'est sans compter le retour du troisième quart de travail à l'usine d'assemblage de Windsor, ce qui ajoutera quelques milliers d'emplois supplémentaires.

L'an 2024 sera une année charnière pour la région de Windsor-Essex, et pas seulement pour les raisons que je viens de mentionner. Ce sera l'année de l'ouverture complète du pont international Gordie-Howe. Ce nouveau passage international créera d'autres possibilités pour les entreprises, en particulier dans le secteur de la logistique et des transports.

Bien que tous les investissements récents et les possibilités futures ouvrent des perspectives très optimistes pour la région de Windsor-Essex, et je dirais même pour l'ensemble du Canada, nous craignons que la pénurie de main-d'œuvre risque de nous empêcher de réaliser tout ce que laissent entrevoir ces annonces et les emplois susceptibles d'être créés.

Dans un récent sondage annuel sur la confiance des entreprises mené par le réseau des chambres de commerce en Ontario, 62 % des entreprises ont dit que leur secteur est aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre. La situation est très semblable dans la région de Windsor-Essex. À cela s'ajoute le vieillissement de la population active et le départ à la retraite des employés pour lesquels un bon plan de relève n'a pas été prévu.

Nous croyons que l'immigration peut apporter un soulagement bien nécessaire à certaines de ces difficultés. La Chambre de commerce régionale de Windsor-Essex dirige une initiative visant à lancer un programme de parrainage municipal qui permettra de cerner les besoins de la collectivité, notamment des employeurs de la région, et de faire venir des immigrants qualifiés et professionnels qui répondront aux besoins des employeurs. Une proposition d'étude pilote a été présentée au ministère d'IRCC.

Un autre secteur qui présente un potentiel énorme dans la région de Windsor-Essex est celui de la logistique et des transports. Le poste frontalier de Windsor-Essex est l'un des plus achalandés en Amérique du Nord. L'importance de ce passage frontalier a été mise en lumière lors de la récente pandémie et du blocage du pont. L'industrie du camionnage transporte quotidiennement environ les deux tiers du demi-milliard de dollars de marchandises qui traversent la frontière canado-américaine. Cependant, l'industrie est confrontée à de grands défis qui, si ces pénuries ne sont pas réglées, se traduiront par de nouvelles perturbations dans la chaîne d'approvisionnement, une augmentation des coûts d'exploitation et une montée de l'inflation.

Les deux principaux problèmes de l'industrie sont la pénurie de chauffeurs — il manque actuellement environ 50 000 camionneurs au Canada — et l'augmentation des coûts d'exploitation, surtout pour les PME. Les petites entreprises paient généralement plus cher

pour l'embauche et la formation du personnel, pour l'assurance et même pour leur équipement.

Pour régler ce problème, la Chambre de commerce régionale de Windsor-Essex a récemment réussi à faire adopter par l'assemblée générale annuelle de la Chambre de commerce de l'Ontario une résolution demandant que des mesures immédiates soient prises pour résoudre certains de ces problèmes. Les recommandations proposées comprennent l'augmentation de l'immigration, l'admission de conducteurs formés à l'étranger, la mise en application et l'adaptation des exigences de conduite pour permettre aux nouveaux camionneurs internationaux d'accélérer leur entrée dans le métier en reconnaissant leur expérience professionnelle et en offrant un soutien financier aux petites entreprises de camionnage afin de compenser le coût élevé de leur assurance, de leur permettre d'offrir des salaires concurrentiels et de couvrir leurs coûts d'embauche et de formation.

En conclusion, l'inflation et les pénuries de main-d'œuvre touchent les entreprises de toutes tailles, mais plus surtout les PME. Les perturbations dans la chaîne d'approvisionnement contribuent à l'inflation, mais elles sont aussi le résultat des pénuries de main-d'œuvre. Nous croyons fermement qu'il faut s'attaquer aux pénuries de main-d'œuvre au moyen de stratégies prudentes et de longue durée, comme le programme de parrainage municipal. L'attraction et, plus important encore, le maintien en poste des travailleurs étrangers temporaires, des étudiants étrangers, des chauffeurs et des techniciens, ainsi que, dans des secteurs donnés, l'élargissement de la formation et la reconnaissance de titres restreints de compétence, apporteront un soutien indispensable aux divers secteurs.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de comparaître devant vous.

• (1635)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Naidu.

Chers collègues, avant d'entamer la discussion, je veux signaler deux choses: nous devons nous arrêter à 17 h 30 et Mme O'Born devra nous quitter à 17 heures.

Nous allons commencer sans plus tarder.

Madame Gray, vous avez la parole.

Mme Tracy Gray (Kelowna—Lake Country, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins d'être ici aujourd'hui.

Mes premières questions sont pour M. Ballingall. Je veux d'abord vous souhaiter un joyeux anniversaire et vous remercier de vous joindre à nous aujourd'hui.

Je sais que vous représentez de nombreux organismes différents au sein de l'industrie du tourisme et que les petites entreprises touristiques ont éprouvé de très graves pénuries de main-d'œuvre dans notre région.

Pourriez-vous nous dire dans quelle mesure cette situation s'est répercutée sur les petites et moyennes entreprises de la région de Thompson-Okanagan.

M. Michael J. Ballingall: La façon la plus simple de l'expliquer est de donner notre entreprise comme exemple. Nous avions normalement entre 200 et 235 instructeurs de ski avant la COVID-19, et la moitié d'entre eux avaient un visa de vacances-travail et venaient d'Australie, de Nouvelle-Zélande ou d'Europe.

Nous offrons ce qu'on appelle un programme de rattrapage et, pour cela, nous faisons venir des gens des Pays-Bas et du Royaume-Uni pour apprendre à devenir des instructeurs de ski, après quoi nous les employons pour vendre des leçons de ski aux écoliers, aux familles et aux invités qui séjournent dans notre station de ski.

La pandémie a mis un frein à tout cela. Cette année, nous avions un peu plus de 60 instructeurs et nous avons perdu des millions de dollars en recettes de l'école de ski seulement. Transposez maintenant cette situation au secteur de la restauration. Cette année, il y avait des vice-présidents d'entreprise qui faisaient les lits. Normalement, nous employons plus de 200 préposés à l'entretien des chambres. Nous n'en avons pas eu plus de 44 cette année à la station de Big White.

À Whistler, qui est l'un des plus grands moteurs économiques de l'industrie touristique au Canada, avec des millions de dollars par jour en revenus imposables, il manquait 4 000 travailleurs. Selon les prévisions, il en manquera 5 000 cet été seulement.

Avec un taux de chômage de 5,2 % au Canada, ces gens ne sont pas facilement disponibles. Ce que nous suggérons, c'est de revenir à la belle époque de 2010 où nous invitons les gens à venir travailler dans le cadre du programme olympique. Ces détenteurs de visa ont contribué à soutenir notre industrie touristique.

Mme Tracy Gray: Excellent. Merci.

Est-ce que cela ferait partie du permis d'Expérience internationale Canada également, en ceci qu'il offrirait au gouvernement fédéral une solution raisonnable et facile pour remédier aux pénuries de main-d'œuvre en prolongeant ou en bonifiant ces programmes?

M. Michael J. Ballingall: Oui, nous recommandons une prolongation au-delà de deux ans. Il est très rare qu'un instructeur de ski revienne pour sa deuxième année après avoir obtenu un certificat de niveau 2 ou 3. Ils préfèrent vendre leurs services, par exemple, aux États-Unis, au Japon ou en Autriche.

À notre avis, deux ans, ce serait bien s'il y avait plus de visas facilement disponibles, mais si vous portez la durée du visa à quatre ou à six ans, vous constaterez qu'il y a beaucoup moins de problèmes.

• (1640)

Mme Tracy Gray: Merci.

Il nous a été rapporté d'autre part que, dans un contexte de concurrence, l'appli ArriveCAN cause des retards ou allonge les délais de traitement aux points de contrôle frontaliers. On nous dit que le Canada a la réputation d'être un pays difficile à visiter.

Croyez-vous que le tourisme canadien rate l'occasion d'être aussi concurrentiel qu'il pourrait l'être tant que ces différents processus et restrictions restent en place?

M. Michael J. Ballingall: Oui, je suis d'accord avec cette affirmation.

Le Canada a littéralement la première marque touristique au monde, Destination Canada. Seuls les Canadiens sont autant reconnus pour leur hospitalité. Et n'oublions pas que nous vivons dans un pays d'air pur, de grandes étendues d'eau douce, de magnifiques montagnes, de splendides paysages de prairies, de côtes incomparables à Terre-Neuve et au Labrador et d'ours polaires dans le Nord. Nous avons des attraits dont aucun autre pays au monde ne peut se vanter.

Plus le chemin de l'achat est facile... Les voyageurs vendent maintenant à commission des forfaits de vacances. Les gens qui le vendent le feront le plus rapidement possible afin de toucher leur commission, peu leur importe la destination du client. Ils veulent gagner de l'argent. S'ils doivent passer du temps à expliquer au téléphone ou par courriel à quel point il est difficile d'entrer au Canada en raison des restrictions, à cause des applis, etc... Nous savons depuis un an ou deux que cela a certainement eu une incidence sur le nombre de visiteurs qui entrent au Canada.

Mme Tracy Gray: Pensez-vous que le gouvernement devrait, à l'heure actuelle, avoir pour priorité d'envisager d'éliminer certains de ces processus pour donner aux gens l'assurance et la confiance voulues pour venir au Canada? Si je pose la question, c'est que nous savons que, dans le domaine du tourisme, les gens ne font pas ordinairement leurs réservations pour le lendemain, mais des mois à l'avance.

M. Michael J. Ballingall: Oui, dans le contexte des nouvelles en temps réel, il suffit de voir les files d'attente qui se produisent ces jours-ci à l'aéroport de Pearson et à celui de Vancouver. Si les représentants du gouvernement rencontraient des professionnels du tourisme, des spécialistes du trafic dans les aéroports, ils n'obtiendraient pas toutes les réponses, mais ils en obtiendraient quelques-unes. Nous serions certainement heureux de tenir de telles discussions, comme nous l'étions pour préparer ma participation aux travaux du Comité aujourd'hui.

Nous sommes dans ce domaine depuis longtemps. Nous savons à quoi s'attend le touriste. Nous savons ce qu'il va tolérer et ce qu'il ne tolérera pas. Il ne fait aucun doute que le problème de la pénurie de main-d'œuvre doit être réglé rapidement, sans quoi les gens voyageront ailleurs.

Mme Tracy Gray: Monsieur Ballingall, j'ai tout juste le temps de poser une autre petite question. Notre étude porte sur la réduction de la paperasse, et je me demande donc si vous avez à nous proposer une solution facile que le gouvernement pourrait adopter dès maintenant pour alléger le fardeau réglementaire des petites entreprises.

M. Michael J. Ballingall: À l'heure actuelle, le gouvernement du Canada accueille des travailleurs agricoles de différents pays pour aider notre secteur agricole. Il suffirait d'adopter immédiatement ces mêmes pratiques pour notre secteur. Nous pourrions changer la situation d'ici une semaine. Nous pourrions commencer à accueillir des jeunes qui sont prêts à travailler au Canada, dont certains sont formés et ont déjà travaillé ici.

Je suis passé aujourd'hui, en temps réel, devant le vignoble Quails' Gate, qui comptait neuf travailleurs étrangers temporaires qui faisaient un excellent travail. Il y en a des milliers dans la vallée de l'Okanagan. Nous avons besoin de milliers de travailleurs dans l'industrie de l'accueil. Un tel visa aurait de très bonnes conséquences pour nous.

Le président: Merci beaucoup, madame Gray.

Nous passons maintenant à M. Dong, pour six minutes.

M. Han Dong (Don Valley-Nord, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je veux aussi souhaiter un joyeux anniversaire à M. Ballingall. Je vous remercie de votre exposé très instructif.

M. Michael J. Ballingall: Merci.

M. Han Dong: J'aimerais approfondir un peu ce que vous disiez au sujet de l'EIMT. J'ai l'impression que le programme a été conçu pour éliminer une éventuelle concurrence entre la main-d'œuvre qualifiée canadienne et la main-d'œuvre qualifiée étrangère. Est-ce toujours le cas, ou est-il toujours efficace, dans les circonstances actuelles, surtout dans votre industrie?

M. Michael J. Ballingall: Je peux parler intelligemment de la situation des instructeurs de ski qui ont recours à ce programme. Ce n'est pas du tout un programme de visa efficace. Au Canada, nous avons environ 25 000 instructeurs de ski agréés. Moins de 10 % d'entre eux sont des instructeurs actifs qui travaillent sur le terrain. Nous allons dans des pays comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni pendant leur saison estivale. Nous formons des instructeurs là-bas depuis environ 25 ans. Ils sont venus ici avec un visa de vacances-travail, ce qui leur permettait d'entrer au pays à plusieurs reprises. Cela fonctionnait très bien pour nous.

Dans le cadre du processus d'EIMT, telle personne ne pouvait travailler que comme instructeur de ski dans les stations de ski. Nous ne pouvions pas les faire travailler comme serveurs ou comme assistants pendant les soirées de carnaval. Ce sont pourtant des gens d'expérience ayant les qualités voulues pour assurer les services d'accueil auprès de nos invités. Ce programme de visa n'a tout simplement pas fonctionné pour nous, et une grande partie de l'industrie du ski a cessé d'y participer.

• (1645)

M. Han Dong: Merci. C'est bon à savoir.

Était-ce un problème avant la pandémie?

M. Michael J. Ballingall: Oui. Quand le coût de l'hébergement et du billet d'avion atteint 1 000 \$, ça devient trop restrictif.

M. Han Dong: Je comprends. Tout au long de la pandémie, et surtout vers la fin, seriez-vous d'accord pour dire que la vaccination a été un élément important de la solution pour réduire le nombre d'infections dans la population et les pics d'hospitalisations? Êtes-vous d'accord?

M. Michael J. Ballingall: Dans l'entreprise où je travaille, et certainement dans notre industrie, nous croyons à la vaccination. Nous sommes d'avis que les gens se sont rendus plus nombreux dans nos stations de ski parce qu'ils savaient que tous ceux qui s'y trouvaient étaient vaccinés. Tous les clients des restaurants, ils le savaient, étaient vaccinés. Par conséquent, la confiance était élevée quant au peu de risques que posait une visite dans la région. Nous avons aussi observé que, après la levée des mandats de vaccination, certains des chiffres ont augmenté à certains endroits au pays. Il est certain que les États-Unis sont plus touchés que nous ne le sommes ici au Canada, mais nous sommes au seuil d'une saison printanière et estivale qui s'annonce difficile, et la tendance que prennent les chiffres est mauvaise pour nous.

M. Han Dong: En fait, je suis passablement inquiet pour le secteur du tourisme, tout comme vous, surtout que l'été approche et que c'est pendant la haute saison que nos PME auront la possibilité de se rétablir.

Selon ce que je sais des restrictions actuelles à la frontière, qui-conque est vacciné peut entrer au Canada. Il n'y a aucune restriction. Je crois que c'est le principal objectif de l'appli ArriveCAN. Imaginez si tout le monde à la frontière devait produire divers papiers et attestations. Si les gens peuvent le faire avant leur entrée, le temps du passage à la frontière sera diminué en conséquence. Je tiens à ce que ce soit clair: ArriveCAN a pour but de faire le tri

entre les personnes vaccinées et les personnes non vaccinées. Diriez-vous que c'est une mesure judicieuse, sans tenir compte du fonctionnement, bon ou mauvais, de l'élément technique? Je cherche simplement à séparer l'aspect technique de la mesure de son objectif.

M. Michael J. Ballingall: Je pense que nous sommes tous d'accord pour dire que si on pouvait entrer au Canada plus rapidement grâce à une technique ou aux moyens techniques dont on dispose, ce serait préférable pour nous tous. Nous croyons également tous qu'il serait préférable pour tous que seules les personnes vaccinées entrent au Canada, mais la technologie y fait obstacle.

M. Han Dong: Je vous remercie, monsieur.

Je m'adresse maintenant à Mme Larkin.

Tout au long de la pandémie, nous avons vu des rapports qui accusaient de grandes sociétés, comme Loblaws, de profiter de l'inflation pour augmenter l'ensemble de leurs prix et hausser ainsi leur marge bénéficiaire. Des bénéficiaires sans précédent ont été enregistrés.

Pensez-vous que les grandes sociétés jouissent d'un avantage injuste dans l'économie canadienne?

Mme Yelena Larkin: Tout à fait. L'inflation et la hausse des prix ont touché les entreprises de toutes les tailles, mais je crois que les grandes sociétés peuvent s'en sortir beaucoup mieux et utiliser le pouvoir d'achat relatif qu'elles auraient pour...

M. Han Dong: Que suggérez-vous au gouvernement de faire, sur le plan des politiques, pour atténuer ce problème?

Mme Yelena Larkin: Votre question porte-t-elle précisément sur l'atténuation de l'inflation et la pratique de répercuter la hausse des prix sur les consommateurs... ou est-elle plus générale?

M. Han Dong: Devrions-nous faire quelque chose au sujet du comportement des grandes sociétés, de leur part de marché et de leurs bénéficiaires sans précédent?

Mme Yelena Larkin: Assurément. Je pense que cela s'inscrit dans le contexte plus général qui découle d'un changement structurel et du pouvoir croissant des grandes sociétés, problèmes auxquels il faudra s'attaquer d'une façon ou d'une autre. C'est une excellente question, mais il n'est pas facile d'y répondre. Je crois que la solution doit passer par de multiples canaux et de multiples voies.

J'ai mentionné dans mon exposé que la refonte de la Loi sur la concurrence pourrait être un moyen de s'y prendre. De manière générale, même accroître le pouvoir du Bureau de la concurrence d'intenter des poursuites dans les cas, disons, de fixation des prix ou de publicité trompeuse — qui, malheureusement, existent toujours et donnent lieu à des amendes plutôt légères — pourrait être une autre façon de procéder.

• (1650)

M. Han Dong: Merci.

Le président: Merci, madame Larkin.

[Français]

Monsieur Lemire, disposez de six minutes.

M. Sébastien Lemire (Abitibi—Témiscamingue, BQ): Merci, monsieur le président.

Si vous me le permettez, je vais commencer par m'adresser à Mme O'Born, du Conseil canadien des innovateurs, le CCI.

Le CCI a déposé une stratégie en matière de gestion des talents et des compétences, dans laquelle il présente 13 recommandations pour la gestion des talents et des compétences, dont plusieurs apportent des solutions concrètes.

Tout d'abord, madame O'Born, pouvez-vous nous parler de cette stratégie, notamment de la recommandation qui touche l'attraction des talents?

[Traduction]

Mme Dana O'Born: Certainement. Permettez, je vous prie, que je réponde en anglais.

Je vous remercie de la question. L'attraction de talents comprend un certain nombre d'éléments qui peuvent contribuer à atténuer certaines des pénuries qui existent actuellement au Canada. Je vais vous présenter quelques-unes de nos recommandations. Je crois que tous les membres du Comité ont reçu copie de nos recommandations en français et en anglais.

Le premier élément est l'introduction d'un visa de spécialiste à fort potentiel. De fait, il pourrait revêtir un intérêt pour vous aussi, monsieur Ballingall. Je profite d'ailleurs de l'occasion pour vous souhaiter un bon anniversaire.

L'idée ici, c'est de donner aux professionnels les plus en demande la possibilité de venir au Canada sans avoir en main une offre d'emploi. Je tiens à le souligner parce que, depuis la rédaction de notre document, nous voyons le gouvernement fédéral s'orienter en ce sens dans certaines des options offertes actuellement aux ressortissants ukrainiens qui trouvent moyen de venir au Canada. Le fait d'offrir un visa d'emploi de durée indéfinie est plutôt inédit. Voilà l'un des éléments.

Nous proposons également de lancer une stratégie visant les nomades du numérique afin de faire du Canada une destination qui attirera des télétravailleurs en plus grand nombre. Les pénuries de main-d'œuvre signifient toutes sortes de choses, mais il faut reconnaître que presque tout le monde travaille effectivement à partir de chez soi et que le télétravail est devenu avantageux pour de nombreux travailleurs. Comment pouvons-nous attirer certains de ces talents qui ne se trouvent peut-être pas en sol canadien?

Une autre de nos recommandations concerne l'examen et la mise à jour de la Classification nationale des professions, c'est-à-dire des codes qui placent effectivement les gens dans certaines catégories d'attraction et de maintien en place. Les discussions avec IRCC et EDSC ont commencé, mais elles doivent être élargies et accélérées.

L'assouplissement des voies menant à la résidence permanente a été un thème dans plusieurs programmes électoraux au cours de la dernière élection. Nous devons déterminer quelle figure prendra la main-d'œuvre qualifiée étrangère qui viendra s'installer au Canada avec la garantie d'une option de résidence à long terme.

Nous avons également parlé d'élargir la reconnaissance des titres de compétence étrangers et autres. De nos jours, les formes d'apprentissage sont multiples et il y a différents enchaînements d'activités éducatives qui se déroulent à travers le monde. Comment pouvons-nous encourager les gens qui n'ont peut-être pas... exactement les compétences que nous avons définies, mais que les entreprises cherchent à embaucher ici au Canada?

Enfin, nous recommandons d'améliorer le programme d'immigration de la Stratégie en matière de compétences mondiales. Nous

avons bon espoir que, avec la norme de service appropriée, un délai de traitement de 48 heures des demandes de visa serait réalisable.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Un changement au programme d'immigration visant l'élargissement du bassin de la main-d'œuvre serait-il une voie possible pour identifier les talents?

Vos recommandations soulignent notamment le volet des talents mondiaux et proposent de faciliter l'obtention de résidence permanente. Est-ce une voie sur laquelle nous devrions miser davantage, selon vous?

Nous sentons que beaucoup de talents aimeraient pouvoir demeurer ici à long terme, mais ils ne peuvent pas le faire dans le cadre actuel.

[Traduction]

Mme Dana O'Born: Voilà une excellente question.

Je dirai toujours qu'il n'y a pas de solution miracle pour régler ce problème. Il y a deux ans, avant la pandémie, les circonstances étaient très différentes. Les 13 recommandations que nous avons présentées mettent en lumière un certain nombre de points susceptibles d'atténuer les pressions que subissent actuellement les PME lorsqu'elles se mettent à la recherche de main-d'œuvre qualifiée.

Les engagements électoraux devraient être respectés. Au cours de la dernière campagne électorale, le Parti libéral s'est engagé à faciliter l'obtention de la résidence permanente, mais il faut pour cela se pencher sur une multitude de stratégies. Il faut notamment revoir certains des niveaux quantitatifs du Programme des candidats des provinces pour ce qui est d'accroître les possibilités pour les provinces de désigner les endroits, ainsi que les secteurs et les industries, où elles voudraient que soit canalisée la main-d'œuvre qualifiée.

• (1655)

[Français]

M. Sébastien Lemire: Vous proposez un volet complémentaire dans le Programme des travailleurs étrangers temporaires, le PTET, à savoir le visa technologique. Seuls les talents technologiques seraient admissibles à ce type de visa, qui ne serait pas assorti de l'obligation d'avoir une offre d'emploi ferme.

D'autres organismes soutiennent-ils cette révision? Le gouvernement a-t-il manifesté un intérêt pour votre proposition jusqu'à maintenant?

[Traduction]

Mme Dana O'Born: C'est aussi une excellente question. Merci.

C'est une idée qui nous vient du Royaume-Uni. Elle circulait dans certains groupes de réflexion sur les politiques publiques.

Nous avons eu des conversations réellement progressistes avec des députés de toutes les appartenances, ainsi qu'avec des gens du gouvernement et de la fonction publique. Nous avons constaté une disposition à envisager une stratégie de ce genre et, comme je l'ai déjà mentionné, il y a un précédent qui se crée avec ce qui se passe avec les ressortissants ukrainiens.

Je veux m'assurer de bien reconnaître que les deux situations sont très différentes, mais l'idée d'élargir le bassin de talents et de main-d'œuvre qualifiée au Canada sera très avantageuse pour les entreprises qui cherchent à pourvoir des postes et à le faire rapidement.

[Français]

M. Sébastien Lemire: En terminant, je trouve que l'idée d'un sommet est intéressante. Toutefois, je rappelle qu'il devrait se faire avec les provinces, puisque la question de la main-d'œuvre relève de leurs champs de compétence.

Je vous remercie, madame O'Born.

Le président: Merci, monsieur Lemire.

Nous poursuivons avec vous, monsieur Masse, pendant six minutes.

Vous avez la parole.

[Traduction]

M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD): Merci, monsieur le président.

Merci à nos témoins.

Monsieur Naidu, je vais d'abord m'adresser à vous au sujet du manque de personnel à la frontière et des difficultés et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement que vous avez éprouvées. Vous pourriez peut-être nous parler un peu des défis auxquels nous étions confrontés récemment avec le blocage illégal de la frontière et des répercussions qu'il a eues non seulement sur les grandes industries, mais aussi sur les PME.

Dans quelle mesure est-il important d'avoir des moyens de soutien à la frontière pour entrer sur le marché américain? Je ne pense pas que les gens se rendent compte qu'environ 38 % des échanges commerciaux du Canada traversent Windsor sur deux kilomètres.

M. Rakesh Naidu: Merci, monsieur Masse. C'est un plaisir de vous rencontrer ici. Merci de la question.

C'est une chaîne d'approvisionnement très évoluée, très complexe et hautement intégrée que nous avons en Amérique du Nord, surtout pour ce qui est de l'industrie automobile. Elle s'est établie sur une centaine d'années de travail entre collaborateurs, entre entreprises actives des deux côtés de la frontière et entre États américains et provinces canadiennes. Ce n'est pas quelque chose qui a été construit du jour au lendemain.

Son importance est apparue en pleine lumière avec le blocage qui s'est produit. Chaque jour, des marchandises d'une valeur d'un demi-milliard de dollars traversent la frontière dans la région de Windsor-Essex. Pour les marchandises qui passent par le pont qui a été bloqué, cela s'élève à environ 350 millions de dollars. Le blocage a mis en péril non seulement les entreprises de la région de Windsor-Essex, mais aussi celles des deux côtés de la frontière, des entreprises qui approvisionnent les usines de montage d'automobiles tant au Canada qu'aux États-Unis et, dans bien des cas, à l'extérieur du continent nord-américain.

Le blocage a constitué un problème majeur, non seulement à cause de ses répercussions sur les activités courantes et les activités d'assemblage, dont beaucoup ont tourné au ralenti, mais aussi en raison du message qu'il envoyait à nos partenaires américains, à savoir que si la situation devait se prolonger, ou se produire de nouveau, il serait temps pour eux d'envisager d'acheter certaines com-

posantes localement, ne pouvant plus vraiment compter sur les entreprises canadiennes et leurs partenaires canadiens dans la chaîne d'approvisionnement. Ainsi, le risque dépassait de loin les effets directs du blocage, c'est-à-dire la cessation immédiate des activités dans certaines usines d'assemblage.

Pour ce qui est de la chaîne d'approvisionnement, il est bien connu qu'un produit, avant d'être entièrement assemblé à la suite d'activités d'assemblage de part et d'autre de la frontière, aura traversé celle-ci sept fois. Voilà quel est le niveau d'intégration. Il y a une multitude d'entreprises manufacturières tant du côté canadien, dans la région de Windsor-Essex, que du côté américain. Elles collaborent et assemblent les composantes, qui sont ensuite conditionnées et assemblées à l'étape du montage final des véhicules.

Il s'agit d'une chaîne d'approvisionnement très poussée, ce qui justifie les efforts qui sont déployés pour maintenir la frontière ouverte et garantir que l'économie canadienne ne soit plus jamais menacée de la sorte. Nous sommes très fiers que Windsor-Essex joue un rôle des plus importants à cet égard.

• (1700)

M. Brian Masse: De plus, les étudiants étrangers dans notre région jouent un rôle essentiel, non seulement dans nos collèges et universités, mais aussi dans l'ensemble du pays. Nous avons déjà entendu un certain nombre de témoins nous parler de la difficulté, et je suppose de l'absence de solution, qu'il y a de faire entrer sur le marché du travail les personnes désireuses de devenir citoyens canadiens. Avez-vous quelque chose à dire à ce sujet?

M. Rakesh Naidu: Nous avons environ 640 000 étudiants étrangers au Canada, dont un nombre non négligeable en Ontario. Windsor-Essex a la chance d'avoir deux excellents établissements d'enseignement qui attirent un très grand nombre d'étudiants étrangers.

Nous faisons du très bon boulot pour les attirer, mais nous réussissons très mal à les retenir. Nous compliquons beaucoup leur recherche d'emploi ici. Ils ne peuvent travailler qu'un nombre d'heures limité. Leurs possibilités d'emploi sont limitées. Il y a toutes sortes d'autres contraintes. Ils ont beaucoup de difficulté également à obtenir leur résidence. Essentiellement, nous les forçons à travailler pour quelqu'un d'autre, même s'ils ont la fibre entrepreneuriale et même s'ils ont les moyens de lancer leur entreprise. En fait, nous leur dénions tout cela et les forçons à travailler pour quelqu'un d'autre.

De nombreuses régions comme Windsor-Essex se trouvent à perdre ces étudiants, qui ont tendance à aller travailler dans les grandes régions métropolitaines. Nous ne les perdons pas seulement au profit d'employeurs, nous les perdons à tout jamais. C'est bien malheureux. Une région comme Windsor-Essex n'en profite pas du tout, même si nous en attirons beaucoup ici.

M. Brian Masse: Il y a eu une tendance notable à cet égard, car même certains de nos Canadiens traditionnels sont aussi victimes de maraudage international. Certains travaillent à distance, et il y a d'autres genres d'occasions. Il semble que nous ayons besoin d'une contre-stratégie pour régler ce problème.

Comment le gouvernement peut être utile à cet égard? Devrions-nous envisager une contre-stratégie? Avez-vous des idées là-dessus? En ce moment, de nombreux employeurs disent chercher ailleurs, plus que jamais auparavant, y compris pour recruter des Canadiens qui pourraient travailler chez nous, mais en étant employés à l'étranger.

M. Rakesh Naidu: Oui, c'est un excellent point.

Mme O'Born a abordé la question sous l'angle de la stratégie nomade numérique, qui est très importante.

Il y a de plus en plus de travailleurs à la demande au Canada, et je ne pense pas que nous leur offrons un environnement dans lequel ils pourraient trouver un emploi rémunérateur ou dans lequel ils pourraient vraiment avoir leur entreprise ou leur travail dans un endroit où ils seraient payés équitablement et auraient une bonne expérience de travail. La question est à étudier. De plus, beaucoup d'employés à Windsor-Essex sont arrivés dans la région après la pandémie, parce qu'elle est encore un excellent endroit pour ce qui est du coût de la vie. Ils ne travaillent pas dans Windsor-Essex; ils travaillent de l'autre côté de la frontière; ils travaillent à Toronto, ou ailleurs, jusqu'en Californie.

Nous devons trouver un moyen de les retenir et de les attirer en plus grand nombre. Les autres provinces et les États de l'autre côté de la frontière font également de leur mieux pour les séduire.

Donc, oui, nous devons avoir une stratégie pour les retenir et leur offrir un environnement qui leur convient mieux. Nous devons aussi trouver une façon de faire venir les bonnes personnes et de faire coïncider les besoins des employeurs avec ceux des nouveaux arrivants. Il est possible d'y arriver par le Programme de candidats municipaux, que pilote ma chambre de commerce. Il s'agirait d'une approche très ciblée pour cerner les besoins et répondre aux demandes à l'échelle locale, au lieu que ce soit le gouvernement fédéral qui s'en occupe, au cas par cas.

Voilà certaines des possibilités que nous n'avons pas exploitées.

Enfin, il y a les travailleurs étrangers temporaires. Là encore, nous faisons du bon travail pour les faire venir chez nous, mais ils ont beaucoup de mal à accéder à la résidence. Nous finissons par ne pas en retenir pour la peine, et je pense qu'ils ont beaucoup de défis à relever pendant qu'ils sont au Canada.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Naidu et monsieur Masse.

Nous allons passer à M. Kram pour cinq minutes.

M. Michael Kram (Regina—Wascana, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins d'être des nôtres aujourd'hui.

Monsieur Boquist, du Driving Change Automotive Group, vous avez dit que la chaîne d'approvisionnement posait un problème pour votre entreprise. Je peux comprendre les problèmes de chaîne d'approvisionnement survenus au printemps 2020, au début de la pandémie, mais pourquoi ces problèmes perdurent-ils? Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet, je vous prie?

M. Trevor Boquist: Ma foi, les puces d'ordinateur semblent être le plus grand défi pour ce qui est des stocks et de l'approvisionnement. Les véhicules d'aujourd'hui ont besoin d'un grand nombre de puces pour toutes leurs fonctions, et ces puces sont très rares pour une foule de raisons, comme leur lieu de production et le fait qu'une des usines a brûlé.

En Amérique du Nord, nous avons tardé à pouvoir nous en approvisionner ici, si bien que nous comptons sur d'autres régions du monde pour tout. Cela a ralenti considérablement la production de véhicules. J'apprends aujourd'hui que Ford mettra d'autres usines au ralenti à compter de lundi.

Ces choses-là nous touchent vraiment. Mais l'autre aspect de la question, ce sont les pièces. Elles nous arrivent de partout dans le monde.

Nous avons observé un léger ralentissement du nombre d'accidents de véhicules lorsque les gens se sont confinés chez eux pendant 90 jours. Mais lorsqu'ils ont recommencé à sortir, l'activité a repris, et nous voyons un impact considérable dans le secteur des collisions de voitures, où nous sommes incapables de trouver les pièces pour effectuer les réparations.

Comme vous le savez, nous observons aussi une incidence sur la capacité de trouver les pièces pour les réparations et l'entretien et ainsi de suite. Cela a une incidence sur les entreprises. Sur les particuliers également qui ne peuvent pas faire réparer leur véhicule ou le remettre en service ou l'utiliser dans leur vie personnelle. Cela a donc posé de gros problèmes dans le quotidien des Canadiens, et certainement dans notre industrie.

• (1705)

M. Michael Kram: D'accord. Merci beaucoup, monsieur Boquist.

Monsieur le président, je voudrais partager mon temps avec M. Généreux. Je lui cède donc ma place.

[Français]

M. Bernard Généreux (Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins.

Monsieur Ballingall, mon frère Luc, vous dit bonjour et vous souhaite un joyeux anniversaire. Il a travaillé sept ans à votre centre de ski et ma sœur y a un chalet. Je comprends parfaitement ce que vous vivez.

Il y a deux semaines, je suis allé à Banff et à Jasper et j'ai rencontré des jeunes qui y étaient pour deux ans. Ils venaient d'Australie, entre autres, mais aussi d'autres pays et provinces canadiennes. Évidemment, quand on est jeune, on est plus apte à voyager et à aller travailler dans des situations comme celles-là ou dans l'Ouest canadien. Ils semblaient dire, contrairement à ce que l'industrie affirmait, qu'il était relativement facile d'obtenir des permis de travail avec des visas temporaires de deux ans pour venir travailler dans l'industrie.

Seriez-vous d'accord pour qu'on se penche sur la possibilité d'augmenter la durée de deux ans à un plus grand nombre d'années afin qu'ils puissent rester plus longtemps?

[Traduction]

M. Michael J. Ballingall: Bonjour. Je vous remercie de vos bons vœux.

Bonjour à votre frère également. Il est un professionnel du service exceptionnel, pour dire le moins, dans notre station de ski. Je sais qu'il profite de son séjour au Québec et à la ferme.

Je suis la preuve de ce qu'un processus de délivrance de visa de 10 ans peut faire pour une famille. Je suis allé en Australie en tant qu'instructeur titulaire d'un visa vacances-travail, et j'ai tellement aimé mon séjour que j'ai ajouté à mes titres de compétence et y suis retourné plusieurs fois au fil des ans avant de devenir résident permanent d'Australie. C'est là que j'ai rencontré ma femme, qui m'a donné deux enfants. Lorsque la famille propriétaire du Big White Ski Resort est devenue canadienne, le père a pris sa retraite et son fils a pris la relève, et m'a invité à revenir en 1995.

Depuis lors, les travailleurs avec visa et les jeunes en vacances-travail n'ont que deux ans à passer chez nous. Ils avaient jadis plus de temps. Le Canada étant ce qu'il est, ils travaillaient dans les montagnes, en Ontario et dans les cabanes à sucre du Québec. Ils ont fait le tour du pays parce qu'ils avaient un visa qui leur permettait d'aller et venir. Ils sont tombés en amour et, qu'ils aient déménagé dans leur pays d'origine ou qu'ils soient restés ici, ils sont des milliers à pouvoir en témoigner.

Lorsqu'il y a deux ans de restriction, les titulaires de visa veulent quand même voyager. Ils ne vont pas demeurer dans le même secteur ou la même entreprise — dans notre cas — pour plus d'une saison. Ils partent chez nos concurrents, prennent l'excellente formation pour laquelle le Canada et l'industrie canadienne sont réputés et vont en faire profiter l'autre pays.

Je suis d'accord avec vous. Je ne suis pas entièrement d'accord avec les gens que vous avez vus. Jusqu'à il y a six semaines, l'obtention d'un visa pour venir travailler au Canada relevait de l'exploit. Il fallait entre trois et quatre mois, et parfois jusqu'à huit mois. Nous avons tout simplement raté l'occasion ces deux dernières années; lorsque les gens pouvaient voyager, ils ne pouvaient pas obtenir leur visa à temps pour faire leur entrée. Or, les choses s'améliorent.

Nous comprenons ce qui se passe en Afghanistan. Nous comprenons ce qui se passe en Ukraine. Nous comprenons que le ministère de l'Immigration est débordé et qu'il faut du monde pour traiter les demandes. Nous disons que vous avez une industrie respectée de votre côté, une industrie qui connaît le processus. Donnez-nous la chance de vous aider. Nous croyons qu'avec la prolongation des visas et des délais, nous pourrions aider à résoudre cette crise immédiatement.

• (1710)

Le président: Merci, monsieur Ballingall.

[Français]

Malheureusement, c'est tout le temps dont vous disposiez.

Je donne la parole à M. Gaheer pour cinq minutes.

[Traduction]

M. Iqwinder Gaheer (Mississauga—Malton, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à tous les témoins de s'être libérés aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à M. Kotak. Merci du temps que vous consacrez au Comité. Vous avez parlé des médias sociaux et de la cybersécurité. Je viens d'une famille qui possède aussi une petite entreprise. Elle n'utilisait pas les médias sociaux, mais gardait une grande partie de ses renseignements en ligne — de fait, toutes ses données, comme ses ventes et ses achats. Un membre de ma famille, qui s'y connaît en informatique, a trouvé le moyen de protéger ces données.

Quelles sont les options qui s'offrent aux petites entreprises pour ce qui est des données qu'elles conservent en ligne, et de la cybersécurité en général?

M. Ritesh Kotak: Voilà une question très intéressante, car nous devons d'abord comprendre quel type de données ces entreprises génèrent.

Prenons une entreprise dans son ensemble. La plupart d'entre nous peuvent penser aux médias sociaux ou aux ventes en ligne, mais il y a beaucoup plus. Il y a les dossiers de personnel, les renseignements sur la propriété intellectuelle, les documents et l'information financière. Dans le secteur des soins de santé, il y a l'information sur la santé. Toute cette information doit être gardée quelque part. Or, la grande question, surtout en ce qui concerne la petite entreprise, est de savoir si elle a des mesures de protection suffisantes ou si elle en connaît pour protéger et sécuriser ses données sur sa clientèle, son personnel et ses finances.

La meilleure façon de voir les choses, c'est qu'il ne s'agit pas d'un exercice de cases à cocher, et c'est ce qui ajoute aux niveaux de complexité. J'aime utiliser cet exemple. Nous avons tous un téléphone intelligent et nous allons dans la boutique d'applis, comme Google Play ou l'App Store sur l'iPhone, pour les mises à jour. On se demande parfois s'il s'agit de nouvelles fonctionnalités. Non, 9 fois sur 10, ces mises à jour sont pour la sécurité.

Cela montre à quel point la situation est dynamique. Quand on n'est pas à jour, on est vulnérable. La sécurité — la cybersécurité en particulier — ne peut pas être un exercice de cases à cocher. Elle doit être continue et, pour l'être, elle a besoin d'investissements.

M. Iqwinder Gaheer: Merci.

Vous avez mentionné une plaque tournante pour les petites entreprises. Quel rôle cela pourrait-il jouer en cybersécurité?

M. Ritesh Kotak: Songez aux tracasseries administratives et aux complexités dans lesquelles les propriétaires de petites entreprises doivent naviguer. Prenons le cas d'une ferme indépendante. J'ai été surpris d'apprendre qu'il y a plus de 1 000 fermes indépendantes enregistrées dans la seule région d'Ottawa. Ces fermes produisent des produits. Par exemple, elles peuvent cultiver des petits fruits pour faire de la confiture. Cette confiture doit bien être vendue quelque part. C'est plus compliqué que d'offrir un article en ligne ou d'aller le vendre. C'est très complexe. Par exemple, il y a l'étiquetage, l'enregistrement de l'entreprise, l'assurance et l'expédition.

Nous sommes sans doute tous passés par là. En passant à la caisse, après un achat en ligne, nous constatons que les frais d'expédition sont maintenant de 30 \$ ou de 40 \$. Nous abandonnons donc le panier. En comparaison, une grande entreprise offre l'expédition gratuite, ou pour 5 \$. Comment la petite entreprise peut-elle soutenir la concurrence?

C'est là où, à mon avis, la plaque tournante des petites entreprises devient essentielle. Elle devient un guichet unique où peuvent s'adresser les petites entreprises et les petits entrepreneurs pour consulter les experts, qu'il s'agisse de l'Agence canadienne d'inspection des aliments au sujet des exigences d'étiquetage, de Postes Canada au sujet des exigences d'expédition ou d'autres partenariats public-privé dont le rôle est d'aider les petites entreprises à réussir, et non pas ce qu'il est actuellement. Aujourd'hui, c'est un modèle d'application réactive de la loi plutôt qu'un modèle de soutien proactif.

Je pense que c'est là que la plaque tournante des petites entreprises est extrêmement importante.

• (1715)

M. Iqwinder Gaheer: Merci.

Monsieur le président, ai-je encore du temps?

Le président: Presque plus. Vous avez 30 secondes.

M. Iqwinder Gaheer: Merci.

Le président: Merci beaucoup.

[Français]

V'est maintenant le tour de M. Lemire, qui dispose de deux minutes et demie.

M. Sébastien Lemire: Merci, monsieur le président.

Ma question s'adresse à M. Boquist en lien avec les marchés réglementés.

Permettez-moi de citer Daniel Breton, de Mobilité électrique Canada:

Si l'on regarde la façon dont les choses se déploient partout dans le monde, on constate que les principaux marchés de vente des véhicules électriques sont des marchés réglementés.

Le Canada n'a pas de réglementation, et, au troisième trimestre de 2021, le pourcentage de vente de véhicules cent pour cent électriques ou hybrides rechargeables était de 5,4 %.

Regardons les ventes de véhicules électriques en novembre ou en décembre en Europe et en Chine. En Chine, le pourcentage était à peu près de 20 %, en Allemagne, ce pourcentage était au-dessus de 30 % et en Norvège, il était de 90 %.

Dans tous les pays où le marché des véhicules électriques a été réglementé, on constate une hausse des véhicules électriques. Les concessionnaires automobiles ont-ils examiné l'écosystème dans lequel se développe le marché, ce marché très lucratif? Vont-ils mettre de la pression sur le gouvernement pour réglementer davantage et offrir des subventions afin de vous permettre d'augmenter votre productivité chez les concessionnaires?

[Traduction]

M. Trevor Boquist: Je ne suis pas sûr de bien comprendre votre question. Je crois que vous dites que le Canada devrait réglementer les ventes de véhicules électriques, et que cela favoriserait l'adoption de ces véhicules.

Est-ce essentiellement ce que vous dites?

[Français]

M. Sébastien Lemire: Oui. En fait, l'exemple de la Californie est très éloquent. Plus les pays sont généreux envers les programmes permettant aux consommateurs de se procurer des véhicules électriques, plus l'offre et la disponibilité des véhicules électriques s'y font sentir. La Californie n'a pas tant besoin de chercher des véhicules électriques, car il y a un envoi massif de véhicules électriques chez les concessionnaires. Ce n'est pas le cas au Québec, où il y a une pénurie de ces véhicules, comme les RAV4 hybrides de Toyota et autres. Vous le savez certainement mieux que moi.

Selon vous, cette solution pourrait-elle être mise en avant pour nous assurer de rendre le Canada beaucoup plus ouvert qu'il ne l'est actuellement, soit par une réglementation, soit par des crédits d'impôt favorables?

[Traduction]

M. Trevor Boquist: Je crois qu'il y a de nombreux facteurs en jeu. On a des taux supérieurs d'adoption là où la météo, la disponibilité et tout cela y contribue. Certainement, des villes de tout le Canada, comme Montréal, Toronto, Vancouver et peut-être Calgary, auraient un taux d'adoption plus élevé.

Nous devons être très conscients que la technologie doit progresser considérablement dans des pays comme le nôtre, où le climat est nettement plus froid. Cela cause de l'anxiété à propos du rayon d'autonomie. Il y a aussi le réseau de bornes de recharge. Le Canada est un vaste pays. Si l'on considère le nombre de personnes qui vivent en Californie, où l'on pourrait caser tout notre pays dans un territoire nettement plus restreint, je crois que l'on verra un taux d'adoption supérieur à bien des endroits différents.

Je soupçonne que l'adoption se fera au fur et à mesure des avancées technologiques, avec la mise en place de l'infrastructure pour la recharge et ce genre de choses. Je pense que ces choses-là sont bien loin de répondre aux exigences qui seront imposées.

Par conséquent, je ne suis pas en faveur d'une réglementation accrue sur quoi que ce soit. Je pense que le pays a déjà beaucoup de règlements. Je ne crois pas qu'il faille en ajouter.

[Français]

M. Sébastien Lemire: Je vous remercie.

Le président: Merci beaucoup.

Monsieur Masse, vous avez la parole pour deux minutes trente secondes.

[Traduction]

M. Brian Masse: Merci, monsieur le président.

Monsieur Boquist, le Driving Change Automotive Group n'est que vos quatre concessions Ford, n'est-ce pas?

M. Trevor Boquist: Oui. J'ai quatre concessions au Manitoba et en Saskatchewan.

M. Brian Masse: J'ai un Ford Bronco, mais je suis également l'auteur de l'entente initiale sur la Norme canadienne visant les renseignements sur l'entretien des véhicules automobiles, la CASIS, c'est-à-dire l'entente volontaire mise en place il y a plus de 12 ans. La Federal Trade Commission des États-Unis accorde la priorité au droit de réparer. J'ai parlé à des équipementiers qui comprennent la nécessité de mettre à jour la situation actuelle, parce que les logiciels numériques et les véhicules zéro émission ne faisaient pas partie de la discussion initiale. De même, votre ancien PDG canadien, David Mondragon, a joué un rôle clé, de fait, parce que Ford ne traitait pas les clients canadiens de la même façon que les clients américains.

Êtes-vous d'avis que l'entente actuelle, qui date de 12 ans, est suffisante, alors que le reste du monde comprend qu'il faut la moderniser? Les libéraux ont un projet de loi là-dessus. Les conservateurs aussi. Et moi, j'ai un projet de loi sur l'automobile également. Je me demande où vous vous situez dans tout cela, parce que cela ne semble pas être la tendance.

• (1720)

M. Trevor Boquist: Je dirais que notre Corporation des associations de détaillants d'automobiles serait probablement en mesure de vous donner une explication plus rigoureuse.

Nous croyons qu'il faut moderniser l'entente, la mettre à jour. Nous ne pensons pas qu'il faille adopter un tout nouveau texte. Nous croyons que l'entente existante a ses bons côtés. Il suffit de la mettre à jour en fonction de notre climat actuel.

M. Brian Masse: Oui, parce qu'il y en a qui n'y adhèrent même pas. Son application est facultative. Par exemple, Tesla ne participe même pas à l'entente actuelle, et elle n'est pas la seule. C'est un gros problème. L'enjeu est important.

Merci beaucoup de votre témoignage d'aujourd'hui.

M. Trevor Boquist: Merci.

[Français]

Le président: Merci, monsieur Masse.

Monsieur Deltell, vous disposez de cinq minutes.

M. Gérard Deltell (Louis-Saint-Laurent, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

Bonjour, chers collègues.

Messieurs et mesdames, je vous offre mes salutations distinguées.

[Traduction]

Monsieur Kotak, j'aimerais commencer par vous. Vous avez parlé d'un modèle de soutien proactif et de la nécessité d'aider plus proactivement nos entreprises à faire face à la réalité d'aujourd'hui. Avez-vous des idées là-dessus? Vous avez conclu votre exposé en disant que vous aviez des suggestions à faire sur la façon d'être proactif. Que voudriez-vous nous dire à ce sujet?

M. Ritesh Kotak: Merci beaucoup de votre question.

Comme je l'ai dit en réponse à la dernière question, je pense que nous devons faciliter les choses, instaurer un guichet unique, pour aider les petites entreprises à satisfaire aux exigences de la réglementation et à se conformer. Est-il juste pour le propriétaire de petite entreprise d'avoir à comprendre les complexités de l'exploitation de son entreprise et de la concurrence?

Quelles sont certaines de ces complexités? Prenons l'étiquetage, par exemple, que j'ai mentionné plus tôt. Il est très difficile de comprendre toutes les nuances de l'étiquetage. Je cherchais une bouteille de quelque chose pour vous montrer toutes les marques, clairement en anglais et en français, mais également quelque chose de pas plus gros que le code à barres. Il y a aussi la taille et l'enregistrement du code à barres. Les cinq ou six premiers chiffres sont enregistrés. Ils sont suivis du numéro du produit. Il y a la façon dont les ingrédients sont énumérés. Ingrédients primaires ou secondaires? Il y a tellement de choses et de nuances à connaître.

L'une de mes suggestions serait la suivante. Je suis propriétaire d'une petite entreprise. J'ai un produit à mettre sur le marché. J'ai une idée extraordinaire pour la confiture, le thé ou un autre aliment que j'ai mis au point. Je devrais pouvoir trouver l'aide dont j'ai besoin sans avoir à suivre la démarche actuelle, qui suppose que j'allonge des dizaines de milliers de dollars en honoraires de consultation pour ne recevoir que quelques suggestions, créer l'étiquette, puis présenter le produit sur le marché.

Le défi, c'est quand on essaie d'être proactif — j'ai personnellement eu affaire à cela — et qu'on appelle l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour expliquer: « J'ai ce produit. J'ai cette étiquette. J'ai besoin de conseils. » Il n'y a aucun mécanisme en

place pour dispenser ces conseils. On me répond: « Désolé. Nous n'en donnerons que s'il y a une plainte à étudier ou des mesures d'application à prendre. » Entretemps, j'ai créé toutes ces étiquettes, avec tous ces produits, j'ai mis le produit sur le marché, un produit que je devrai peut-être rappeler et qui pourrait faire l'objet d'une mesure d'application de la loi.

Dans le cas de la plaque tournante des petites entreprises, essentiellement, si nous avons les ressources nécessaires, on pourrait obtenir ces conseils sur-le-champ. En plus, on pourrait obtenir des conseils sur l'organisation de l'entreprise et sur la façon d'être plus concurrentiel et de faire du réseautage avec d'autres entreprises locales.

L'autre enjeu concerne l'expédition. Je pense que Postes Canada, par exemple, devrait avoir sa place dans la plaque tournante des petites entreprises. C'est que nous savons qu'expédier un produit d'Ottawa à M. Ballingall dans la vallée de l'Okanagan sera extrêmement coûteux — nous le savons tous — si nous confions la tâche à Postes Canada. Faut-il qu'il en soit ainsi? Ne devrions-nous pas avoir des crédits d'expédition pour les petites entreprises, par exemple, qui pourraient être directement reliés à ce service de Postes Canada? J'ai maintenant accès à x milliers de dollars que je peux utiliser. Je suis maintenant concurrentiel. Je n'aurai pas le taux préférentiel si je n'ai pas le volume. Je n'aurai pas le volume si je dois facturer 40 \$ pour expédier ce truc à l'autre bout du pays.

Il doit y avoir une meilleure solution. La meilleure façon de procéder serait peut-être de regrouper ces ressources pour assurer ce soutien, ce qui nous permettra de passer de zéro à 100 beaucoup plus vite.

Merci. J'espère que cela répond à votre question.

• (1725)

[Français]

Le président: Il vous reste une minute.

[Traduction]

M. Gérard Deltell: Disons seulement que, si vous voulez envoyer quelque chose à M. Ballingall en Colombie-Britannique, ce sera un beau cadeau d'anniversaire pour lui.

Merci.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

Sur ces sages paroles, je donne maintenant la parole à M. Erskine-Smith, qui entame le dernier tour de questions.

Monsieur Erskine-Smith, vous avez la parole.

[Traduction]

M. Nathaniel Erskine-Smith (Beaches—East York, Lib.): Merci beaucoup.

Madame Larkin, je vous remercie beaucoup de vos remarques. Pour que ce soit bien clair pour moi, en ce qui concerne la concentration du pouvoir sur le marché et la défense des gains en efficacité, par exemple, dans la Loi sur la concurrence, êtes-vous d'avis que, lorsqu'il se penche sur la défense des gains en efficacité, par exemple, le commissaire à la concurrence ne tient pas compte des problèmes à long terme d'efficacité pour l'économie en général au chapitre de la concentration du marché?

Mme Yelena Larkin: Je crois que l'accent que l'on met aujourd'hui sur l'efficience est un peu bizarre parce que, tout d'abord, les gains en efficience, s'appliquent d'abord et avant tout aux propriétaires ou aux actionnaires de l'entreprise et, pour dire le moins, ces gains pourraient nuire aux consommateurs, voire entraîner des réductions d'emploi. Ils pourraient donc avoir des conséquences négatives.

Un autre aspect que je trouve problématique, c'est que, lorsqu'on considère ce compromis entre les gains en efficience et les pertes éventuelles pour augmenter le pouvoir du marché, les gains en efficience sont typiquement ceux qui sont faciles à quantifier parce que, essentiellement, l'entreprise qui propose une fusion qui éliminerait certaines opérations en double, a sous les yeux les chiffres des économies qu'elle va réaliser et conserver à relativement court terme, plutôt que d'avoir beaucoup plus de mal à quantifier les répercussions à long terme pour les consommateurs, la main-d'œuvre, et ainsi de suite. De même, comme vous l'avez mentionné à juste titre, cela se produit à long terme, de sorte que...

M. Nathaniel Erskine-Smith: Exactement. Dans votre exposé, avez-vous dit, il peut y avoir des gains en efficience découlant, dans certains cas, de la réduction des effectifs et de l'évitement de systèmes informatiques en double ou d'autres choses...

Mme Yelena Larkin: Très juste.

M. Nathaniel Erskine-Smith: ... mais à plus long terme, avez-vous fait valoir, la concentration pourrait signifier une plus grande rentabilité pour les intervenants existants — mais certainement moins de R-D, ce qui, au bout du compte, serait probablement au détriment des consommateurs canadiens.

Mme Yelena Larkin: Exact. Essentiellement, même une fusion efficace ne garantit pas que la nouvelle entité issue n'exercera pas son pouvoir du marché à long terme. En fait, les deux résultats sont possibles.

M. Nathaniel Erskine-Smith: En ce qui concerne ce pouvoir du marché, dans un pays comme le Canada, qui m'apparaît être un pays d'oligopoles, nous voyons dans l'espace des télécommunications, dans l'espace bancaire, dans l'espace des magasins d'alimentation, de même que dans l'espace du cinéma, des industries qui ressemblent davantage à des monopoles. Si vous examinez chaque secteur, vous constaterez des concentrations élevées. Vous avez dit que la réforme de la Loi sur la concurrence était une réponse sérieuse à ce problème, et je pense que votre texte démontre que ce n'est pas seulement la faiblesse de l'antitrust aux États-Unis, mais aussi la faiblesse de l'antitrust au Canada, qui a mené à la concentration dans les deux pays.

Vous avez parlé de nouvelles stratégies pour aplanir les obstacles à l'entrée. Pouvez-vous nous parler plus précisément des recommandations que nous pourrions faire pour réduire certains de ces obstacles à l'entrée, et est-ce propre à des secteurs particuliers?

Mme Yelena Larkin: Je pense que les nouveaux obstacles à l'entrée peuvent être liés à tout ce qui allège le fardeau des petites

entreprises, car, si l'on pense à la réglementation, si l'on pense même au contexte existant de l'intensification des pressions inflationnistes et des pénuries de main-d'œuvre, tout cela touche les petites entreprises de façon disproportionnée par rapport aux grandes sociétés. Ainsi, selon moi, tout ce qui peut corriger ce préjugé peut aider les petites entreprises et, à long terme, la croissance économique.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Selon votre analyse, il me semble qu'une industrie très concentrée, comme les télécommunications, qui le deviendrait encore plus serait probablement une mauvaise idée.

Mme Yelena Larkin: Globalement, oui. Il faut plus d'analyse pour pouvoir déterminer exactement pourquoi c'est ainsi, mais dans l'ensemble, oui, une industrie concentrée des télécommunications contrôlant par ailleurs l'infrastructure et peut-être même une part de l'information pourrait créer des obstacles à l'entrée pour les autres.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Ma dernière question porte sur les comparaisons entre les États-Unis et le Canada. Je crois voir dans vos recherches qu'il y a des niveaux croissants de concentration depuis deux décennies dans les deux pays, mais nous voyons aussi aux États-Unis une augmentation considérable des dépenses des entreprises en R-D. Voyez-vous quelque chose pour expliquer pourquoi, malgré les hauts niveaux de concentration dans les deux pays, le Canada accuse un si grand retard de productivité?

• (1730)

Mme Yelena Larkin: C'est une bonne question.

Tout d'abord, je tiens à dire que, même aux États-Unis, malgré l'augmentation globale de la R-D, l'analyse de cette information fait toujours ressortir qu'il y a eu une diminution des investissements dans les actifs corporels et la R-D. Malheureusement, le Canada a pris du retard sur le plan technologique. Je n'ai pas de bonne réponse à donner pour expliquer pourquoi cela pourrait se produire, mais il est certain que l'environnement actuel n'aide en rien, parce que l'élargissement de l'écart entre les leaders et les retardataires empêche la diffusion du savoir et de la technologie, et peut essentiellement empirer considérablement la situation.

M. Nathaniel Erskine-Smith: Merci beaucoup de votre temps.

[Français]

Le président: Merci beaucoup.

Je remercie tous nos témoins d'aujourd'hui. Cela a été très intéressant. Je pense que de bonnes recommandations vont venir de vos témoignages. Nous vous en remercions.

Je souhaite encore une fois un très joyeux anniversaire à M. Ballingall.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>